



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Jeudi 24 Mai 2018

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 9.1, 9.2.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h35

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS (à partir du 0.2) Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (jusqu'au 5.3), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'au 5.3), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPELLIN, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'au 7.1), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.1), Mme Elsa MAILLOT (à partir du 0.2), Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.1), M. Philippe MOUGIN (jusqu'au 6.12), M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir du 0.2 et jusqu'au 8.2), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1), M. Gilbert GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'Ognon : M. Jean-François MENESTRIER (jusqu'au 6.12) Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN (à partir du 0.2) Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET, suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON (à partir du 1.1.1) Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 0.2) Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 6.12) Nancray : M. Vincent FIETIER Noiron : M. Raymond LAMBOLEY, suppléant de M. Claude MAIRE Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 1.1.1) Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPELLIN (à partir du 0.2) Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER (à partir du 0.2) Saône : M. Yorand DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 1.1.1) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 1.1.1) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

Étaient absents : Besançon : M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Chevroz : M. Yves BILLECARD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Meray-Vieille : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Vieille : Mme Christiane ZOBENBULLER

Secrétaire de séance : M. Yves MAURICE

Procurations de vote :

Mandants : E. ALAUZET (à partir du 5.4), P. BONNET, E. BRIOT, P. CURIE, B. FALCINELLA, M. LEMERCIER (à partir du 7.2 et jusqu'au 8.2), T. MORTON (jusqu'au 0.2), P. MOUGIN (à partir du 7.1), S. PESEUX (jusqu'au 5.3), Y. POUJET, R. REBRAB, M. SEBBAH, C. WERTHE, Y. BILLECARD, JF. MENESTRIER (à partir de 7.1), P. BELUCHE, C. ZOBENBULLER

Mandataires : R. STHAL (à partir du 5.4), J. GROSPELLIN, C. LIME, D. SCHAUSS, D. POISSENOT, K. ROCHDI (à partir du 7.2 et jusqu'au 8.2), N. BODIN (jusqu'au 0.2), J. ACARD (à partir du 7.1), M. DALPHIN (jusqu'au 5.3), A. GHEZALI, M. ZEHAF, M. OMOURI, L. FAGAUT, G. ORY, S. RUTKOWSKI (à partir du 7.1), J. KRIEGER, J. CONTINI

Délibération n°2018/004187

Rapport n°3.5 - Signature du protocole Synergie Campus

Signature du protocole Synergie Campus

Rapporteur : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Dans le cadre de sa stratégie Enseignement Supérieur Recherche et Innovation, le Grand Besançon a confirmé son ambition de conforter et développer le pôle Enseignement Supérieur bisontin, fort de près de 23 000 étudiants, de lui donner de la visibilité et de développer pour ce faire avec l'ensemble des partenaires concernés, académiques, institutionnels et économiques, des projets structurants et ambitieux.

C'est dans ce cadre que l'ensemble de ces acteurs ont souhaité formaliser leur engagement dans un protocole commun, portant une marque, SYNERGIE CAMPUS et un plan d'action offensif.

Le présent rapport a pour objectif d'autoriser le Président du Grand Besançon à signer ce protocole.

I. Rappel du contexte

L'ESR en Bourgogne-Franche-Comté se structure autour d'une organisation fédérale en quatre pôles ESR : Sud Bourgogne - Dijon - Besançon - Belfort/Montbéliard, au sein de la COMUE UBFC.

La COMUE UBFC, dans le cadre du contrat de site, soutient les dynamiques de coopération entre les pôles. Celles-ci peuvent prendre des modalités variables d'un territoire à l'autre selon ses spécificités.

On dénombre 60 000 étudiants dont 1 900 étudiants en doctorat ; **9 000 enseignants et personnels** ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques et une **soixantaine de laboratoires** de recherche.

Des outils de valorisation et transfert dont les principaux sont la Société d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT GRAND EST), FC'INNOV, l'Institut de Recherche Technologique Matériaux Métallurgie et Procédés (IRT M2P), un dispositif d'entrepreneuriat académique de Bourgogne-Franche-Comté...

A/ L'enseignement supérieur et la recherche se sont renforcés dans le cadre d'une université fédérale en :

- renforçant l'internationalisation de la recherche et son excellence pour rendre les établissements régionaux plus attractifs,
- encourageant les jeunes qui accèdent aux études supérieures à construire un projet professionnalisant, facilitant leur insertion professionnelle et réduisant les risques de décrochage en cours de formation,
- renforçant l'internationalisation des formations afin de garantir leur attractivité et attirer en région des talents internationaux,
- s'appuyant sur la diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle pour favoriser l'attractivité des sciences et rapprocher le chercheur du citoyen,
- affirmant et confortant le rôle des universités, des écoles, et celui des campus qui représentent souvent « une ville dans la ville ».

B/ Le Grand Besançon : un territoire fertile grâce à la synergie des acteurs.

Pôle majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Grand Besançon accueille le Rectorat de région académique et le siège du futur CROUS Bourgogne-Franche-Comté ainsi que le siège de la Communauté d'Universités et d'Établissements UBFC.

Fort de ses 250 000 habitants, de ses intenses connexions et partenariats transfrontaliers avec la Suisse, de ses 30 000 apprenants (étudiants, doctorants, stagiaires) et de ses 700 enseignants-chercheurs (répartis au sein d'établissements d'enseignement supérieur, des organismes et instituts de recherche nationaux ainsi que des établissements de santé), le bassin du Grand Besançon bénéficie d'atouts considérables et d'une densité scientifique, technologique et culturelle de premier plan.

Le niveau et la qualité des partenariats, la synergie et la coordination entre les différents acteurs et les établissements de l'ESR, sur ce territoire, représentent un élément clé de la performance et de la réussite.

II. Pourquoi SYNERGIE CAMPUS

Dans ce contexte de l'Enseignement Supérieur et la Recherche régional, le territoire du Grand Besançon, **pôle d'équilibre métropolitain au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté**, fort de ses intenses connexions et **partenariats transfrontaliers avec la Suisse**, a parfaitement saisi l'enjeu majeur de la synergie et de la qualité des partenariats entre les différents acteurs du territoire.

Il a fait le choix de s'inscrire dans une dynamique régionale collective, en créant avec **GRAND BESANÇON SYNERGIE CAMPUS**, un partenariat territorial pour un grand pôle ESR.

Ce pôle participera à l'excellence distribuée sur l'ensemble de la Région dans le cadre d'une organisation fédérale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de ses quatre pôles principaux (Sud Dijon, Dijon, Besançon, Nord-Franche-Comté).

A/ Trois objectifs :

- **Notoriété, et visibilité nationale et internationale** de l'ESRI bisontin par des actions de communication concertées et **le développement des liens avec la Suisse voisine ;**
- **Efficiences des politiques locales :** par la convergence des acteurs, la concentration des moyens, la mise en commun de compétences pluridisciplinaires autour de l'ESRI, la réponse unifiée à des appels à projets ;
- **Dynamisme et cohésion du territoire :** développement de projets et actions en commun, renforcement des actions collectives et transversales.

B/ Un mode de Gouvernance partagé

1. L'instance Politique

Un Comité de pilotage composé par l'ensemble de ses membres. Il définit les axes politiques stratégiques, détermine un programme de travail annuel, pilote la notoriété et la visibilité de **GRAND BESANÇON SYNERGIE CAMPUS**.

Un Comité de pilotage « Campus »

Composé du Président de l'UFC, du Directeur de l'ENSMM ou de son représentant, de la Directrice du CROUS Besançon, de la Présidente de Région Bourgogne-Franche-Comté ou son représentant, du Président d'UBFC ou son représentant, du Président du Grand Besançon ou de son représentant, des organismes de recherche (INRA, CNRS, CEA, INSERM) et des établissements de santé.

Il pourra se réunir 2 fois par an pour définir les politiques propres à chacun des campus.

2. L'instance technique

Un Comité technique vient en appui au comité de pilotage politique.

Il s'organise en différents groupes de travail, animés par des chargés de projets désignés par le COPIL suivant les thématiques, les actions du programme de travail et le cas échéant dans la continuité d'instances existantes.

C/ Un programme d'actions annuel autour de l'innovation

- **Faire de l'ESR un moteur d'innovation territoriale** en s'appuyant sur la carte d'identité scientifique de Grand Besançon Synergie Campus ;
- **Renforcer les liens entre : formation/recherche/entreprise** et densifier le tissu Start-up, PME, PMI issues de la recherche et du monde académique ;

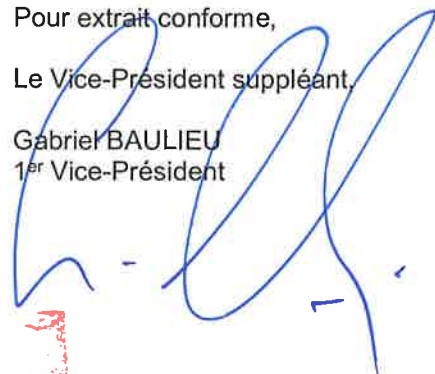
- **Ouvrir le monde académique sur la cité et la cité sur le monde académique** en développant des manifestations culturelles et sportives et en mettant à disposition des étudiants, chercheurs, entreprises, tant nationaux qu'internationaux une palette complète d'accueil, de services et de dispositifs leur permettant de réussir ;
- **Offrir aux étudiants** une qualité de vie, d'étude et de promotion sociale sur le territoire
- **Améliorer la qualité des campus, renforcer leur identité et les liens entre les 3 sites.**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le protocole SYNERGIE CAMPUS joint à ce rapport, précisant les engagements de chacun des partenaires signataires.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 109
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Préfecture du Doubs

Reçu le 11 JUIN 2018



Contrôle de légalité

**UN PARTENARIAT TERRITORIAL POUR
UN GRAND POLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE RECHERCHE
D'INNOVATIONS ET DE PROJETS DE DEVELOPPEMENT**

PROTOCOLE D'ACCORD

Entre

Les membres fondateurs

Université de Franche-Comté
Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques
Centre Régional des Œuvres Universitaires de Besançon
Grand Besançon, Ville de Besançon
Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté
Centre Hospitalier Universitaire
Etablissement Français du Sang Bourgogne Franche-Comté
Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs

Les membres associés

Communauté du Savoir
Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Besançon
Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon
Pôle des Microtechniques

La COMUE UBFC

CONTEXTE REGIONAL :

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE (ESR) EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

L'ESR en Bourgogne-Franche-Comté se structure autour d'une organisation fédérale en quatre pôles ESR : Sud Bourgogne - Dijon - Besançon - Belfort/Montbéliard au sein de la COMUE UBFC.

La COMUE UBFC dans le cadre du contrat de site soutient les dynamiques de coopération entre les pôles. Celles-ci peuvent prendre des modalités variables d'un territoire à l'autre selon ses spécificités.

60 000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur, dont plus de **1900** étudiants en doctorat, et **9 000** enseignants et personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques, une **soixantaine** de laboratoires de recherche incarnent le potentiel de recherche, de valorisation et de transfert dont les principaux outils sont la Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT Grand Est), FC Innov', l'Institut de Recherche Technologique Matériaux Métallurgie et Procédés (IRT M2P), un dispositif d'entrepreneuriat académique de Bourgogne-Franche-Comté...

La Bourgogne-Franche-Comté peut s'appuyer sur 5 pôles de compétitivités (Microtechniques, Vitagora, Véhicules du Futur, Plastipolis, Pôle Nucléaire de Bourgogne) et sur un potentiel d'innovation porté par les activités de recherche et développement, notamment dans les domaines de l'automobile, des biens d'équipement, de l'agroalimentaire, des microtechniques et du nucléaire.

LES PRINCIPAUX ENJEUX ESR A L'ECHELLE DE LA REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

L'ESR doit être renforcé dans le cadre d'une université fédérale en :

Renforçant l'internationalisation de la recherche, son excellence pour rendre les établissements régionaux plus attractifs,

Encourageant les jeunes qui entrent en études supérieures à construire un projet professionnalisant et réduire les risques de décrochage en cours de formation,

Renforçant l'internationalisation des formations (mobilité internationale) afin de faciliter l'insertion des jeunes et d'accroître l'attractivité des formations,

S'appuyant sur la diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle pour favoriser l'attractivité des sciences et rapprocher le chercheur du citoyen,

Affirmant et confortant le rôle des universités et celui des campus qui représentent souvent « une ville dans la ville ».

Il est ainsi important de renforcer la vie des pôles universitaires et de conforter l'activité des campus territorialisés (aménagement et lisibilité du territoire en lien avec le tissu socio-économique local, développement territorial, enjeu de réussite des étudiants)

Dans ce contexte, il est proposé de mettre en place une gouvernance dédiée au sein des grands pôles régionaux qui concentrent les effectifs d'étudiants et de chercheurs, en cohérence avec l'ensemble des sites géographiques plus éloignés de ces centres urbains.

Cette gouvernance doit permettre de travailler sur les complémentarités, les cohérences, les synergies sur toutes les actions liées à la vie de campus (infrastructures, services, signalétique...).

GRAND BESANCON SYNERGIE CAMPUS : PARTENARIAT TERRITORIAL POUR UN GRAND POLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE RECHERCHE, D'INNOVATIONS ET DE PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Dans ce contexte de l'ESR régional, le territoire du Grand Besançon, **pôle d'équilibre métropolitain au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté**, fort de ses intenses connexions et **partenariats transfrontaliers avec la Suisse**, a parfaitement saisi l'enjeu majeur de la synergie et de la qualité des partenariats entre les différents acteurs du territoire. Il a fait le choix de s'inscrire dans une dynamique régionale collective, en créant avec **GRAND BESANCON SYNERGIE CAMPUS**, un **partenariat territorial pour un grand pôle ESR**.

Ce pôle participera à l'excellence distribuée sur l'ensemble de la Région dans le cadre d'une organisation fédérale de l'ESR et quatre pôles principaux (Sud-Bourgogne, Dijon, Besançon, Nord-Franche-Comté)

Les signataires du présent protocole s'engagent à collaborer et structurer l'action dans le cadre des compétences de chacun en faveur de Grand Besançon synergie Campus.

UN TERRITOIRE FERTILE GRACE A LA SYNERGIE DES ACTEURS

Pôle majeur de l'ESR pour la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Grand Besançon accueille le rectorat de région académique et le siège du futur Centre Régional des œuvres Universitaires et Sociales de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que le siège de la Communauté d'Universités et d'Etablissements UBFC.

Fort de ses **250 000 habitants**, de ses **30 000 apprenants** (étudiants, doctorants, stagiaires) et de ses **700 enseignants-chercheurs** répartis au sein d'établissements d'enseignement supérieur, **des organismes et instituts de recherche nationaux ainsi que des établissements de santé**, le bassin du Grand Besançon bénéficie d'atouts considérables et d'une densité scientifique, technologique et culturelle de premier plan. Le niveau et la qualité des partenariats, la synergie et la coordination entre les différents acteurs et les établissements de l'ESR, sur ce territoire, représentent un élément clé de la performance et de la réussite.

LES ATOUTS DE GRAND BESANCON SYNERGIE CAMPUS

La pluridisciplinarité et des thématiques d'excellence à l'Université de Franche-Comté (UFC) : la santé et les innovations technologiques associées, le domaine de l'environnement, de l'écologie et de la dynamique des territoires, les mathématiques, la physique moléculaire, la chimie des matériaux, la psychologie cognitive, le domaine des sciences de l'ingénieur, de l'information et de la communication, celui des sciences de l'histoire de l'Antiquité constituent des points forts de l'université de Franche-Comté ;

Des laboratoires de recherche de niveau international de l'UFC comme FEMTO-ST, THEMA, Chrono-Environnement, UTINAM ou le Laboratoire de Mathématique de Besançon, UMR 1098, (relation hôte greffon tumeur ingénierie cellulaire et tissulaire) autour des microtechniques, de l'optique, de l'environnement, de la mesure du temps, des systèmes géographiques et des mathématiques et santé ;

Le Centre de Linguistique Appliqué (CLA) de l'UFC, de renommée internationale depuis son ouverture en 1958 accueille chaque année environ 5 000 étudiants ou stagiaires venus des 5 continents ;

L'Institut Supérieur d'ingénieur de Franche-Comté (ISIFC) de l'UFC créé en 2001 est une école d'ingénieurs interne à l'Université, spécialisée dans le domaine du génie biomédical qui participe à la spécialisation med-tech du bassin bisontin labellisé « health tech » par la French-tech.

L'Ecole Nationale Supérieure de Mécaniques et de Microtechniques (ENSMM) dont la formation unique en Europe consiste à allier l'ingénierie des systèmes, principalement micromécaniques, aux microsystèmes acousto-optoélectroniques, pour concevoir et réaliser les produits du futur, dans les secteurs du transport (principalement aéronautique et spatial), du luxe et de la précision, de l'instrumentation, du biomédical, ainsi que de l'énergie et de l'environnement ;

Une proximité transfrontalière : véritable porte d'entrée avec la Suisse voisine, qui contribue à développer depuis de nombreuses années de belles coopérations transfrontalières. La Communauté du savoir (CdS) créée en 2012 illustre cette ambition partagée ;

Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) : établissement de soin performant et centre de recherche à la pointe des dernières avancées dans la médecine du futur, implanté au cœur d'un écosystème remarquable constitué de TEMIS Santé, de SMP, et de l'Institut Régional Fédératif de Cancérologie et de Bio-innovation ; représente une force composée de **6 000 étudiants** et **7000 salariés** dans le domaine de la santé ;

Une filière de recherche et d'évaluation en matière de médicaments innovants qui implique les acteurs de santé, les acteurs des sciences pour l'ingénieur et les organismes d'enseignement supérieur. Toutes les plates-formes de l'expérimentation animale à l'évaluation clinique en passant par la production pharmaceutique (Plateforme nationale de production de Médicaments de thérapie innovante inaugurée en novembre 2015 à l'EFS) sont au service des développements dans ce domaine prometteur ;

Des entreprises fortes de leur savoir-faire et de leurs compétences dans les domaines de l'horlogerie, du luxe, du biomédical, de la télésanté, de l'aéronautique, du spatial, de la sûreté, du numérique, de l'énergie, de l'environnement, de l'agro-alimentaire, de l'automobile, des transports ;

Une culture historique de coopération entre entrepreneurs-chercheurs-collectivités. Plusieurs écosystèmes ont émergé de cette coopération répartis sur 2 technopoles qui offrent des parcs d'innovation en lien direct avec deux zones d'enseignement supérieur :

TEMIS Microtechniques (120 entreprises pour 2580 emplois) établi à proximité immédiate du site universitaire de la Bouloie (ENSMM, Faculté de droits et sciences économiques, faculté des sciences, ISIFC, IUT...)

TEMIS Santé (42 entreprises pour 1170 emplois) développé autour du CHU (7000 personnes) et de la faculté de médecine et de pharmacie (6000 étudiants).

C'est ainsi que, depuis une dizaine d'années, le territoire a vu la création d'une centaine d'entreprises innovantes.

Une organisation en trois campus désigne le Grand Besançon comme un territoire apprenant, pôle du savoir et de l'économie de la connaissance. Le Centre-ville a une vocation langues et sciences humaines, le campus de la Bouloie et sa technopole TEMIS microtechnique ont une identité sciences de l'ingénieur, droit, sciences et techniques. Tandis que le site des Hauts de Chazal est spécialisé en santé. Ces trois sites sont complémentaires, ils démontrent par leur synergie, que l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante irriguent l'ensemble du territoire urbain et confèrent à Besançon une identité de ville campus.

FORTS DE CES SPECIFICITES :

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche bisontins, la ville de Besançon, la communauté d'agglomération du grand Besançon, le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, la CCIT du Doubs, en association avec les représentants territoriaux de l'Etat, le CHU, l'EFS, le CROUS, et les membres associés à ce partenariat que sont la Communauté du savoir, le Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Besançon, l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon, et le Pôle des Microtechniques avec le soutien d'UBFC créent :

GRAND BESANCON SYNERGIE CAMPUS

Dans le cadre d'un partenariat territorial pour un grand pôle d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovations et de projets de développement.

Cette démarche consacre la synergie entre le monde académique de la formation et de la recherche et le monde socio-économique et institutionnel.

UNE CAPACITE COLLECTIVE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'objectif stratégique de **Grand Besançon Synergie Campus** consiste à engager une démarche offensive, collective et cohérente de développement du territoire, afin de renforcer la synergie entre les acteurs qui ont partie liée.

Grand Besançon Synergie Campus contribuera concrètement à trois objectifs :

Notoriété, et visibilité nationale et internationale de l'ESR Bisontin par des actions de communication concertées et **développement des liens avec la Suisse voisine**

Efficienc e des politiques locales : par la convergence des acteurs, la concentration des moyens, la mise en commun de compétences pluridisciplinaires autour de l'ESR, la réponse unifiée à des appels à projets.

Dynamisme et cohésion du territoire : développement de projets et actions en commun renforcement des actions collectives et transversales.

Un programme d'actions annuel autour de l'innovation sera mis en œuvre pour :

Faire de l'ESR un moteur d'innovation territoriale en s'appuyant sur la carte d'identité scientifique de Grand Besançon synergie campus.

Renforcer les liens entre : formation/recherche/entreprise et densifier le tissu des Start-up, PME, PMI issues de la recherche et du monde académique ;

Ouvrir le monde académique sur la cité et la cité sur le monde académique en développant des manifestations culturelles et sportives et mettre à disposition des étudiants, chercheurs, entreprises, tant nationaux qu'internationaux une palette complète d'accueil, de services et de dispositifs leur permettant de réussir ;

Offrir aux étudiants une qualité de vie, d'étude et de promotion sociale sur le territoire

Améliorer la qualité des campus, renforcer l'identité de ceux-ci et les liens entre les 3 sites.

2. UN MODE DE GOUVERNANCE PARTAGÉ

Grand Besançon Synergie Campus permettra de créer les interactions nécessaires entre ses différents membres grâce à une gouvernance territoriale partagée selon des instances définies comme suit :

INSTANCE POLITIQUE :

- **Comité de Pilotage Politique (COPIL)** composé par l'ensemble de ses membres. Les membres fondateurs ayant chacun une voix délibérative, les membres associés ayant une voix consultative. Ce COPIL est composé des présidents ou directeurs généraux des différentes structures.

Son rôle

Définir les axes politiques stratégiques

Définir un programme de travail annuel

Piloter la notoriété et la visibilité de **Grand Besançon synergie Campus**

Il se réunit au moins deux fois par an sur la base des dossiers préparés par le comité de pilotage technique (COTECH).

- **Comité de pilotage « Campus »** composé du Président de l'UFC, du Directeur de l'ENSMM ou de son représentant, de la Directrice du CROUS, de la Présidente de Région ou son représentant, du Président d'UBFC ou son représentant, du Président du Grand Besançon ou de son représentant, les organismes de recherche (INRA, CNRS, CEA, INSERM) et des établissements de santé. Il pourra se réunir 2 fois par an.

INSTANCE TECHNIQUE :

Le comité de pilotage politique s'appuie sur une instance technique (Cotech) composé des cadres techniques désignés par les présidents des différentes structures.

Son rôle

Préparer les COPIL et mettre en œuvre le programme de travail défini par les membres du COPIL, sous forme d'actions spécifiques. « Grand Besançon Synergie Campus » peut ainsi répondre à des appels à projets régionaux, nationaux ou internationaux.

Il s'organise en différents groupes de travail, animés par des chargés de projets désignés par le COPIL suivant les thématiques, les actions du programme de travail et le cas échéant dans la continuité d'instances existantes.

3 - UN PROGRAMME DE TRAVAIL ET D' ACTIONS

Grand Besançon Synergie Campus définira un programme de travail partagé qui veillera à assurer les liens entre formation, recherche, innovation et développement du territoire. Sans préjuger de ce programme, quelques pistes peuvent être citées :

3.1 - UNE COMMUNICATION ET UNE REPRESENTATION PLUS EFFICACES

*Les membres de **Grand Besançon synergie campus** conviennent de renforcer la communication autour de manifestations à forte notoriété organisées conjointement entre ses membres (rencontres Granvelle par exemple), ainsi que de définir ensemble une stratégie et des actions de communication spécifiques.*

3.2 - MODERNISATION ET ARTICULATION DES TROIS CAMPUS

Les membres de **Grand Besançon Synergie Campus** conviennent de définir un projet global de modernisation des trois campus bisontins afin de mieux inscrire ces derniers dans la cité, du point de vue des services et de leur insertion urbaine (accessibilité, visibilité, desserte, signalétique...) et d'en rechercher les moyens pour une réalisation effective dans le cadre de :

CITE INTERNATIONALE DES SAVOIRS ET DE L'INNOVATION

*Les membres de **Grand Besançon Synergie Campus** conviennent dans la limite des compétences de chacun des membres de mener à bien ce programme sur dix ans en particulier le projet de Grande Bibliothèque (Bibliothèque-Universitaire/Bibliothèque d'Agglomération) et Maison Universitaire de l'Education (MUE)*

CONSORTIUM SANTE AUTOUR DU CHU en lien avec l'EFS : Enseignement/recherche (SMP, IFSI, U Sport)

L'objectif opérationnel consiste à porter un projet global pour le campus des Hauts de Chazal à 15 ans. La création de bio-innovation est un atout majeur pour conforter l'écosystème de la santé.

TECHNOPOLE TEMIS-BOULOIE

Les membres de « Grand Besançon Synergie Campus » conviennent de partager une vision à 15 ans qui est nécessaire afin d'engager une remise à niveau globale de ce véritable quartier de Besançon.

MUTATION NUMERIQUE

Le numérique est un véritable facteur de développement. Fort des dispositifs déjà initiés, comme le learning-center et la grande bibliothèque.

Grand Besançon Synergie Campus accompagnera la mutation numérique pour une cité de la connaissance, de la coopération, de l'innovation et de la création d'entreprises (Start-up, PME/PMI). Il prendra notamment appui sur le *Schéma directeur numérique d'UBFC*.

3.3 - UNE POLITIQUE SOUTENUE EN FAVEUR DE L'HOSPITALITE UNIVERSITAIRE ET DE LA VIE ETUDIANTE

Le partenariat institué entre les différents acteurs de la vie étudiante a permis de mieux appréhender, accompagner et valoriser les multiples actions.

Dans le cadre du schéma régional de la vie étudiante porté par UBFC, et du projet « L'étudiant(e), un(e) citoyen(ne) engagé(e) » pour lequel le CROUS de Besançon a été lauréat suite à l'appel à manifestation d'Intérêt lancé par le Centre National des œuvres Universitaires et Sociales,

Grand Besançon Synergie Campus accompagnera et favorisera le développement de l'initiative et de la mobilité étudiante, de projets et d'engagement associatif.

3.4 - SOUTIEN A LA RECHERCHE

Le soutien à la recherche est décisif pour l'attractivité du site Bisontin et la lisibilité internationale de cet écosystème.

Ainsi les partenaires de Grand Besançon Synergie Campus conviennent de renforcer leur action en faveur de la recherche et du transfert de technologie, notamment à travers l'antenne bisontine du futur incubateur de Bourgogne-Franche-Comté. Un programme d'accueil aux étudiants, aux chercheurs, aux entreprises, sera développé, en proposant une palette complète de services et de dispositifs permettant la réussite : formations, lieux de vie, avenir professionnel ...

3.5 - SOUTIEN A L'INTERNATIONALISATION

L'internationalisation est un outil de rayonnement, et participe à l'amélioration de la qualité générale de l'ESR et de l'économie. Face à l'augmentation du nombre d'étudiants et de chercheurs dans le monde, *Grand Besançon Synergie Campus s'attachera à renforcer son action en direction de ces publics.*

Le centre de linguistique appliquée (CLA), sera soutenu et développé, c'est un ambassadeur du territoire et de la région et du pays tout entier, car il assure la promotion et la diffusion de la francophonie dans le monde. Grand Besançon Synergie Campus s'attachera également à développer encore davantage les relations avec la Suisse. D'autres actions ou accompagnements comme le Dispositif de suivi des effets Suisse (DSES) de la CCI du Doubs, pourront permettre d'optimiser le rayonnement du territoire à l'international.

3.6 - CONFORTER LES LIENS ESR / MONDE SOCIO ECONOMIQUE

CREATION D'UN CLUB DES ENTREPRISES GRAND BESANÇON SYNERGIE CAMPUS POUR CONNECTER ENTREPRISES ET ESR

Grand Besançon Synergie Campus favorisera la création d'une association Loi 1901, d'intérêt général type **Club des Entreprises Grand Besançon Synergie Campus**. Celui-ci mobilisera entreprises et institutions du Grand Besançon afin de **connecter le monde de l'entreprise avec celui du monde de l'ESR, autour de trois grands leviers :**

Apport de compétences issues des entreprises pour favoriser la professionnalisation de l'enseignement.

Promotion des filières de l'ESR auprès des entreprises pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiant.e.s, via les stages et l'alternance et la formation continue auprès des salariés des entreprises.

Création de collaborations en réseaux grâce à des événements transversaux, pour diffuser une culture de l'entreprise et favoriser et entretenir les liens entreprises/étudiants/enseignants-chercheurs.

LIEN FORMATIONS / ENTREPRISES

Dans un contexte économique en mutation permanente, les membres de **Grand Besançon synergie Campus** conviennent de placer la formation tout au long de la vie, les relations avec le monde socio-économique et les acteurs de la mise en réseau et du rapprochement écoles/entreprises au cœur d'un dispositif formation/entreprises.

Dans cet objectif, Grand Besançon Synergie Campus pourra envisager un programme d'actions tel que : observatoire formation/emplois, accords pour l'accueil des étudiants/stagiaires en entreprises, jobs étudiants ...